AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-2-70 022702

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)

(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS

C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

LA MOUCHE DE LA CAROTTE

La Mouche de la carotte (PSILA rosae Fab.) est un ennemi redoutable qui peut, en année favorable à son évolution, compromettre sérieusement la rentabilité des cultures de carottes. Ce ravageur peut également attaquer le céleri et, plus rarement, le panais et le persil.

DESCRIPTION ET BIOLOGIE -

La Mouche de la carotte passe l'hiver dans le sol sous forme d'une pupe qui a l'aspect d'un petit tonnelet brunâtre de 6 à 7 mm de long.

Les premiers adultes apparaissent en Mars-Avril. Ils sont noir-grisâtre et mesurent 4 à 5 mm de long. Le début de ce premier vol est souvent observé lorsque les températures maximales atteignent 15° et après une période pluvieuse. Chaque femelle peut pondre jusqu'à 150 oeufs qu'elle dépose isolément ou par paquets dans le sol au voisinage des ombellifères cultivées et sauvages : carotte, céleri, fenouil, panais, persil, ciguë.

Dès leur éclosion, 10 à 12 jours plus tard, les jeunes larves blanc-jaunâtre cheminent dans le sol pour atteindre la plante hôte. Pendant quelques jours elles se nourrissent de radicelles puis pénètrent dans la racine principale. Quatre à cinq semaines plus tard elles atteignent leur complet développement, 6 à 8 mm, et se nymphosent au voisinage immédiat de la plante attaquée. Cette nymphose dure généralement plusieurs semaines et c'est en Mai-Juin-Juillet qu'apparaît le deuxième vol, souvent après une période pluvieuse de plus de quinze millimètres en trois à quatre jours et un abaissement sensible de la température ; mais il semble bien qu'un certain nombre de pupes rentrent en diapause jusqu'à l'automne ou même le printemps suivant. Un troisième vol est observé à l'automne, mais à cette saison les générations se chevauchent. L'évolution larvaire de la dernière génération peut se poursuivre dans les locaux d'entreposage.

La végétation des cultures atteintes est languissante, le feuillage jaunit puis rougit ; il peut même s'ensuivre un flétrissement dû à une mauvaise alimentation en eau. Les racines principales sont creusées de galeries irrégulières, sinueuses et descendantes. Elles se crevassent et des pourritures dues à des champignons et des bactéries s'installent. La valeur marchande des racines atteintes est fortement diminuée et, de plus, ces pourritures leur donnent un goût amer.

METHODES DE LUTTE -

Lorsque la première génération est considérée comme la plus nuisible, la réalisation de semis tardifs - en juin - permet d'éviter les attaques consécutives au premier vol. Cette pratique réduit également l'importance de la deuxième génération, surtout s'il n'existe pas à proximité des ombellifères cultivées ou sauvages susceptibles d'héberger le ravageur au moment du premier vol.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P. 1105

.../....

La destruction des adultes au moment des vols nécessiterait un nombre très élevé de traitements. Dans la pratique, seuls les traitements de sol et des semences sont utilisés pour éviter les attaques de la Mouche de la carotte.

a) Traitements du sol

Les traitements du sol consistent à épandre avant semis un produit insecticide qui assure la destruction des jeunes larves dès leur éclosion. C'est une méthode de lutte efficace mais elle est assez coûteuse et risque de provoquer un déséquilibre dans la faune du sol. Pour limiter ces inconvénients l'épandage des produits peut être localisé sur la ligne de semis. Dans ce cas, les doses d'emploi doivent être réduites au tiers.

Pendant longtemps les produits organo-chlorés ont été très utilisés : leur efficacité et leur longue rémanence en faisaient des matières actives particulièrement intéressantes. Mais depuis quelques années on assiste, dans certaines situations, à des échecs répétés dus à l'apparition de lignées de mouches résistantes aux produits organo-chlorés. Dans ces conditions on utilisera l'un des produits suivants appartenant tous aux organo-phosphorés : CARBOPHENOTHION, CHLORFENVINPHOS, DIAZINON, DIETHION, DICHLOFENTHION, FONOFOS, TRICHLORONATE.

Ces produits n'ont pas une rémanence très longue et la protection n'est pas toujours parfaite. Les conditions de température, la période d'activité du ravageur par rapport à la date du traitement et l'intensité de cette activité sont autant de facteurs qui influent sur les résultats obtenus.

b) Traitements des semences

Cette technique consiste à enrober les semences d'un insecticide qui, après le semis, diffusera plus ou moins autour des jeunes plantules, les protégeant des larves. C'est un procédé peu onéreux, mais son efficacité est plus limitée que celle du traitement du sol. On utilisera le TRICHLORONATE.

Tous les produits conseillés en traitements du sol ou en traitements de semences sont en autorisation provisoire de vente. En conséquence, ils seront utilisés aux doses indiquées par le fabricant et en suivant scrupuleusement les conseils d'application indiqués sur les emballages et les notices d'emploi.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS

.../...